



# Cahier d'information Répit estival 2018

## **Programme Adaptatou**

# Documents à nous adresser

- Une copie du plan d'intervention établi pour le participant durant la dernière année, le cas échéant
- Une copie des ordonnances médicales, s'il y a lieu

## Services de répit Emergo – Autisme et autres T.E.D.

Adresse : 1862, rue Jolicoeur  
Montréal (Québec) H4E 1X2

Téléphone : 514-931-2882

Courriel : [info@repitemergo.com](mailto:info@repitemergo.com)

Site internet: [www.repitemergo.com](http://www.repitemergo.com)

**\*\*Merci de nous retourner les documents par la poste dans les 15 jours suivant la réception à l'adresse suivante\*\***

# Modalités d'annulation et de remboursement

1. Les frais d'adhésion de 35 \$ ne sont pas remboursables.
2. En cas d'annulation en cours de séjour, vous devrez payer le coût des services déjà reçus. Il y a également une pénalité qui représente la plus petite de ces 2 sommes : 50 \$ ou 10 % du coût des services qui n'ont pas été reçus.
3. L'annulation doit se faire par courriel ([info@repitemergo.com](mailto:info@repitemergo.com)), par la poste ou par téléphone (514-931-2882) auprès d'un membre du personnel de l'équipe permanente des Services de répit Emergo (adjointe administrative, comptable, direction).

## Reçus

Les reçus relatifs aux frais du répit estival seront envoyés en **septembre**, en même temps que les remboursements d'aide financière pour les personnes concernées.

# Bien-être et hygiène personnelle



## Crème solaire

Tous les participants doivent apporter de la crème solaire. Nous vous conseillons celle ayant un facteur de protection solaire de 30 (FPS 30), qui offre une meilleure protection contre les coups de soleil.

## Chasse-moustiques

Voici quelques renseignements relatifs à l'utilisation du **chasse-moustiques** d'après les recommandations de Santé Canada. Il est important de savoir qu'il s'agit du moyen de prévention le plus efficace contre l'infection du virus du Nil. Le tableau ci-dessous indique le pourcentage de DEET recommandé en fonction de l'âge de la personne sur laquelle il est appliqué. Les produits contenant de la citronnelle sont également efficaces. Ils nécessitent cependant des applications beaucoup plus fréquentes.

Âge de la personne	% de DEET recommandé	Usage recommandé
2 à 12 ans	10 % ou moins	Maximum 3 fois par jour Éviter visage et mains.
12 à 18 ans	10 à 20 %	Aux 3-4 heures Éviter visage et mains.
18 ans et plus	20 à 30 %	Aux 3-4 heures Éviter visage et mains.

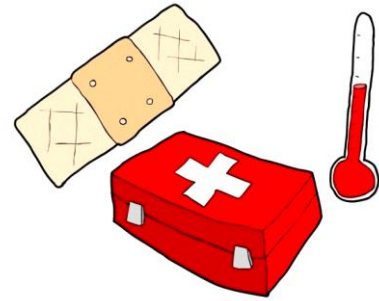
## Incontinence

Veillez prévoir une quantité suffisante de culottes d'incontinence ou de couches pour la durée totale du séjour. Si nous devons en acheter, nous serons dans l'obligation de vous facturer.

## Menstruations

Pour cette période, veuillez prévoir des serviettes sanitaires en quantité suffisante ainsi que des médicaments, au besoin. Si nous devons en acheter, nous serons dans l'obligation de vous facturer.

# Santé



## Médicaments

Nous suggérons le système alvéolaire de distribution Dispill pour la gestion des médicaments. Vous pouvez obtenir gratuitement ce service sur demande, en téléphonant à l'avance à votre pharmacie. Il s'agit du mode le plus sécuritaire car le nom du participant et l'heure sont inscrits sur chaque dose. Si vous utilisez une dosette, celle-ci doit être bien identifiée.

Vous devez **obligatoirement** fournir **l'ordonnance valide** ou une photocopie de celle-ci pour chacun des médicaments apportés, qu'il s'agisse des médicaments habituels ou administrés au besoin (PRN).

Les médicaments administrés au besoin (PRN) doivent se trouver dans leur contenant original portant l'étiquette de la pharmacie et être accompagnés d'un feuillet d'information comportant la procédure d'administration officielle indiquée par le médecin ou le pharmacien, la dose à administrer, les instructions d'administration, l'effet, la durée de l'effet et les effets secondaires du médicament.

Vous devez remettre tous les **médicaments et crèmes médicamentées**, les **ordonnances correspondantes** et une **photocopie de la carte d'assurance-maladie** du participant au coordonnateur des soins de santé à votre arrivée au camp. Il ne doit pas y avoir de médicaments dans les valises à l'arrivée sur le site.

## Diète spéciale

Si votre participant suit une diète spéciale, vous devez fournir suffisamment de nourriture pour la durée totale du séjour. Les plats doivent être préparés et bien **identifiés** (nom du participant et contenu). Vous devez également nous remettre le menu de votre participant, correspondant à chacune des journées, avant le début du séjour. N'oubliez pas qu'il est formellement interdit d'apporter de la nourriture contenant ou pouvant contenir des noix ou des traces de noix.

# Noix et aliments contenant ou pouvant contenir des traces de noix

Il est **formellement INTERDIT** d'apporter de la nourriture **contenant ou pouvant contenir des traces de noix** sur le site du camp. Si votre participant suit une diète spéciale, vous devez vérifier ses collations, repas, liquides, céréales, desserts, etc. afin qu'ils ne contiennent pas de noix ou de traces de noix.

## Maladie cardiaque

Si votre participant a une maladie cardiaque, vous devez nous **faire parvenir** un certificat médical attestant qu'il peut s'adonner aux activités, en nous précisant les restrictions ou les limitations, le cas échéant.

## Maladies contagieuses

Si, 15 jours avant son départ pour le camp, votre participant a eu une maladie contagieuse ou a été en contact avec une personne porteuse d'une maladie contagieuse (oreillons, varicelle ou autre), veuillez en aviser le coordonnateur des soins de santé lors de votre arrivée sur le site du camp.

## PLAN D'INTERVENTION

Si un plan d'intervention a été établi pour votre participant durant la dernière année, nous vous demandons de nous le faire parvenir afin que nous puissions en tenir compte pour lui offrir un meilleur encadrement.

# Vêtements et articles à apporter

Voici la liste de vêtements à prévoir pour le séjour de votre participant. N'oubliez pas de modifier les quantités selon ses besoins. Attention : tous les vêtements et les objets personnels doivent être clairement **identifiés**. Nous ne sommes pas responsables des articles et vêtements perdus.

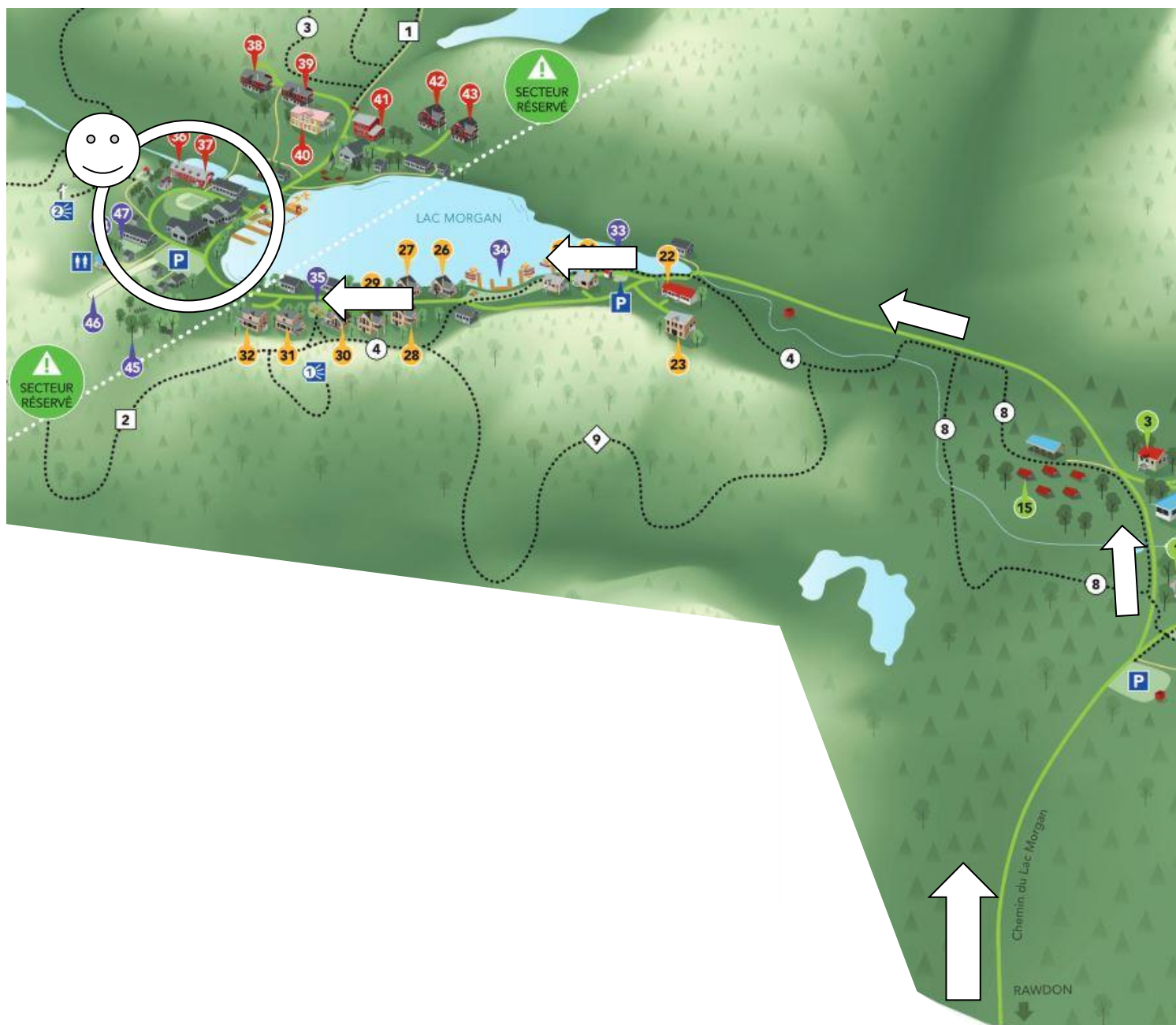
Lors de la journée d'accueil, un accompagnateur dressera une liste de tous les articles et vêtements.

12 sous-vêtements	1 paire de chaussures	Dentifrice
12 paires de bas	1 paire de sandales	Crème à raser et rasoir
2 paires de bas chauds	1 paire de pantoufles	Chasse-moustiques
12 t-shirts	1 paire de bottes de pluie	Crème solaire
3 chandails à manches longues	1 sac à linge identifié (pour le linge sale)	1 sac à dos ( <b>obligatoire</b> )
6 pantalons courts	8 débarbouillettes	1 gourde d'eau
4 pantalons longs	2 serviettes de bain	1 sac de couchage ( <b>obligatoire</b> )
3 pyjamas	2 serviettes de plage	1 ensemble de draps de lit
1 maillot de bain	Shampooing	2 taies d'oreiller
1 chapeau de soleil	Désodorisant	Souliers d'eau pour la douche
1 coupe-vent	Savon	1 lampe de poche
1 imperméable	Peigne ou brosse à cheveux	
1 pantalon imperméable	Brosse à dents	

# Heures d'arrivée et de départ

L'accueil se fera à **15 h 00** au Camp Mariste (8082 Chemin du lac Morgan, Rawdon). Le départ se fera entre **16 h 00 et 17 h 00**.

Carte du Camp Mariste

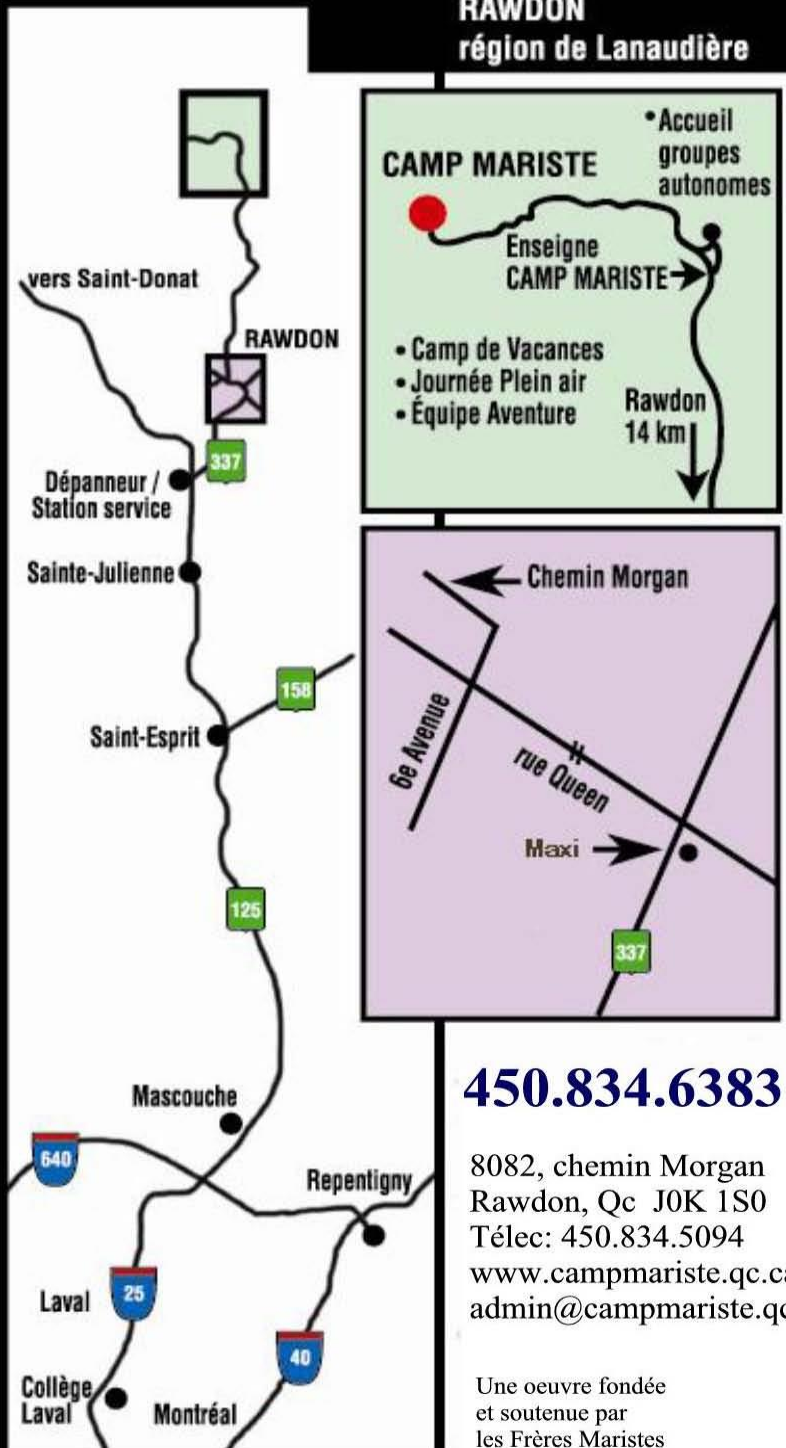




# Trajet

## Trajet pour se rendre au Camp Mariste

**RAWDON**  
région de Lanaudière



vers Saint-Donat

RAWDON

Dépanneur / Station service

Sainte-Julienne

Saint-Esprit

Mascouche

Repentigny

Laval

Collège Laval

Montréal

337

125

158

640

25

40

**CAMP MARISTE**

• Accueil groupes autonomes

Enseigne CAMP MARISTE →

Rawdon 14 km ↓

• Camp de Vacances

• Journée Plein air

• Équipe Aventure

← Chemin Morgan

6e Avenue

rue Queen


Maxi →

337


**450.834.6383**

8082, chemin Morgan  
Rawdon, Qc J0K 1S0  
Télec: 450.834.5094  
[www.campmariste.qc.ca](http://www.campmariste.qc.ca)  
[admin@campmariste.qc.ca](mailto:admin@campmariste.qc.ca)

Une oeuvre fondée  
et soutenue par  
les Frères Maristes



**camp mariste**  
DEPUIS 1951



Camp de vacances  
**CERTIFIÉ**  
ACQ

**De Montréal**

Le plus court chemin est d'emprunter l'autoroute 25 jusqu'au bout puis la route 125 Nord.

Après le village de Sainte-Julienne, bifurquez à droite pour rejoindre Rawdon par la route 337.

Dans Rawdon, tournez à gauche sur la rue Queen (au MAXI). Remontez cette rue et tournez à droite sur la 6ième avenue. Suivez le chemin Morgan sur 14 km **et à la fourche à l'entrée du domaine (grande enseigne CAMP MARISTE verte sur fond blanc), prenez la gauche pour les derniers 4km.** Bonne route!

**De Joliette**

Prenez la 158 jusqu'à la jonction de la 125. Par la suite, suivez le trajet en provenance de Montréal ci-dessus.

# Rappel

## Copie des ordonnances médicales

Lors de l'accueil de votre participant au camp, vous devrez obligatoirement remettre une copie de l'ordonnance médicale pour chacun des médicaments à administrer, qu'il s'agisse des médicaments habituels ou administrés au besoin (PRN).

En cas d'oubli, vous devrez vous rendre à la pharmacie la plus proche afin d'obtenir une copie de chacune des ordonnances médicales de votre participant.

Cette politique vise à assurer le bien-être de toutes les personnes présentes sur le site du camp.

Pour les médicaments administrés au besoin, nous devons aussi avoir les informations suivantes : la procédure d'administration officielle indiquée par un médecin ou un pharmacien, la dose à administrer, les instructions d'administrations, l'effet, la durée de l'effet et les effets secondaires du médicament.

## Documents à nous retourner

Nous vous prions de nous envoyer par la poste :

- ❑ Une copie du plan d'intervention établi pour le participant durant la dernière année, le cas échéant
- ❑ Une copie des ordonnances médicales, s'il y a lieu, avec la procédure d'administration officielle.

Merci!